

ECHOS

Magazine d'information de
l'Administration communale

d'Aubel

WALLONIE CYCLABLE

Aubel à bicyclette - p. 11 & 12



NOUVEAUX BUREAUX

Pour nos inspecteurs
de quartier - p. 4 & 5



LE CŒUR D'AUBEL VIBRE À NOUVEAU

Horeca, commerces, sports, culture,... Aubel revit - p. 3

ÉDITO

Du Bourgmestre

AUBEL REVIT

Nous retiendrons longtemps les dates du 8 mai et du 9 juin, deux dates qui ont vu notre belle bourgade aubeloise retrouver progressivement son dynamisme et son allant.

Les derniers mois furent éprouvants pour tous, car c'est toute la population aubeloise qui fut touchée par la crise sanitaire. Parfois dans sa santé, parfois dans son activité professionnelle, parfois dans son moral. Mais cette période est derrière nous, j'en ai l'intime conviction !

Aubeloises et Aubelois, nous allons enfin pouvoir retrouver une vie normale, celle où la convivialité de nos villages peut à nouveau s'exprimer pleinement. Permettez-moi d'adresser un remerciement public à notre personnel communal.

Tout au long de cette période, nous avons pu compter sur les femmes et les hommes des services communaux qui ont « fait le job », se tenant sur le pont pour affronter les nouvelles contraintes, mettre en place de nouveaux protocoles. Toutes et tous, membres du personnel de la commune d'Aubel, je tiens à vous remercier pour le travail effectué au service des Aubeloises et des Aubelois.

C'est dans des situations difficiles comme celle que nous venons de vivre que se révèlent les qualités humaines.

Freddy Lejeune,
Votre bourgmestre.



CARNET NOIR, PREMIER SEMESTRE 2021

Les décès aubelois depuis janvier

Demez Anne, veuve de Beckers François, 89 ans, de Aubel, décédée le 06/01/2021
Rogister Jenny, veuve de Sartenar Henri, 85 ans, de Aubel, décédée le 15/02/2021
Levaux Josette, épouse de Ducobu Jean-Pierre, 83 ans, de Aubel, décédée le 15/02/2021
Francois Alexandre, époux de Gouders Joséphine, 84 ans, de Fléron, décédé le 16/02/2021
Heynen Elise, veuve de Xhonneux Armand, 87 ans, de Aubel, décédée le 19/02/2021
André Henriette, veuve de Legrand Guy, 73 ans, de Theux, décédée le 28/02/2021
Maas Mathieu, époux de Planchon Louise, 93 ans, de Aubel, décédé le 19/03/2021
Deguelle Jean, époux de Vanden-Bon Marina, 79 ans, de Aubel, décédé le 02/04/2021
Schyns Eugène, époux de Beckers Lucienne, 87 ans, de Aubel, décédé le 06/04/2021
Constant Pauline, veuve de Campo Jean, 90 ans, de Aubel, décédée le 10/04/2021
Leclercq Maria, veuve de Georges Lambert, 83 ans, de Aubel, décédée le 18/04/2021
Savelsberg Marianne, veuve de Reep Martin, 62 ans, de Aubel, décédée le 26/04/2021
Kleynen Josine, épouse de Droeven Guillaume, 77 ans, de Aubel, décédée le 01/05/2021
Pelsser Denise, épouse de Baltus Fredy, 81 ans, de Aubel, décédée le 20/05/2021
Dubois Renée, veuve de Leclercq Jean, 97 ans, de Aubel, décédée le 27/05/2021
Linotte Eugénie, veuve de Biémar André, 87 ans, de Saint-André, décédée le 04/06/2021

L'ÉTÉ EN TERRASSES À AUBEL !

Déconfinement



Ils ont été nombreux, les commerçant.e.s à devoir fermer leurs portes durant de longs mois ! Patiemment, les Aubelois.e.s les ont attendu.e.s. Du côté de l'horeca, si certains se sont réinventés dans le take-away, d'autres ont pris patience. Depuis le 8 mai dernier, notre bourg retrouve tout son dynamisme pour le grand bien de tous.

Au cœur de notre village, nos restaurateurs et cafetiers peuvent bénéficier d'un agrandissement de leur terrasse sur l'espace public afin d'accueillir plus de tables. La Commune d'Aubel a décidé de prolonger l'autorisation d'utilisation du domaine public et c'est tout l'été que vous pourrez vous installer sur ces nouveaux espaces éphémères soigneusement aménagés.



Le marché attire son lot dominical de chalands et de flâneurs. Tout bénéficie pour les terrasses du centre d'Aubel.

« Cet agrandissement est bénéfique pour mon commerce. Étant donné que j'ai ouvert seulement 5 semaines avant une fermeture de plus de 6 mois, ce petit coup de pouce est le bienvenu ! »

Bar à vins Yves Émoi

« Pour l'agrandissement on est ravis. Nous sommes contents de pouvoir en profiter tout l'été 😊. »

Restaurant Raph Cook's

Chez Ali et Marie, la Bella Vita, Les Berges de la Bel, Le Berry, Le Bistro d'Ethan, Le Casse-Croûte de l'Abbaye, Les Délices d'Asie, Aux deux frères, L'Emporté, Les Filles d'Hortense, Au Goût salé, Le Grill de la Clouse, Mamzèle Baguette, Le Moulin de Val-Dieu, O'bel Frites, Le Panier Gourmand, Pita Aubel Sirtaki, Raph Cook's, Le Restaurant du Cerf, Le Salon de thé Jeanpierre, La Scala, la Taverne Aubeloise, L'Unique Taverne, Le Vieil Aubel, Yves Émoi, Chez Zélie,...

Réservez-y vite votre table !

Terrasse éphémère à Saint-Jean-Sart

La Jeunesse vous invite sur leur terrasse qui sera ouverte sur la place de la guinguette tous les vendredis soir du 18 juin au 22 août de 18h à 23h ! au programme : Val-Dieu au fût, assiette apéro et autres rafraichissements.

Ni Kermesse ni brocante

Vous l'aurez certainement entendu, cette année encore, pas de kermesse ni de brocante. Et pourtant, nous les attendions tous 😊. Mais, pourquoi ce choix ? L'organisation de grands événements publics, même si elle est redevenue possible, reste difficile à mettre en place. La Belgique entière est toujours en crise sanitaire et les événements de grande ampleur sont soumis à de lourdes obligations : nombre de personnes limitées, désinfection des lieux, protocole de comptage et circulation. Nos kermesses et brocantes accueillent de nombreux visiteurs et se veulent festives, conviviales et dynamiques. Les comités de la Saint-Hubert et de l'Office du Tourisme, confrontés à l'obligation de devoir sélectionner, gendarmier et restreindre leur organisation, ont pris la lourde décision d'annuler ces 2 événements. Ils se réjouissent de vous retrouver en 2022 pour une magnifique kermesse et une grande brocante.



Les règles sanitaires restent en vigueur, mais le soleil de juin fait oublier les contraintes.

VOS AGENTS DE QUARTIER VOUS RESERVERONT UN BON ACCUEIL

Aubel change, Aubel ne cesse d'améliorer son environnement. Notre poste de police n'y échappe pas : adieu les locaux obsolètes de l'ancienne gendarmerie. Vos agents de quartier vous accueillent désormais dans les bâtiments de l'ex-BNP Paribas Fortis.



Le nouveau poste des inspecteurs de quartier d'Aubel.

Depuis le 10 juin, nos agents de quartier ont investi des bureaux flambant neufs, juste en face de l'ancienne gendarmerie. Il suffit de traverser la place, au 13 de la Place Albert 1^{er} !

Le bureau de police quitte une institution architecturale aubeloise (l'imposante maison de la famille Gaillard-Dupont), pour rejoindre un autre bâtiment rempli de saveur historique. En effet, le bâtiment qui accueillait autrefois les banques CGER, Fortis puis BNP Paribas Fortis, fut aussi un café pittoresque : le Bon Accueil. Il était la propriété d'Elise Weerts. L'établissement possédait une salle à l'arrière d'un café assez cosy avec de jolis lambris. Bon nombre

d'Aubelois y organisèrent leur banquet de mariage. Il fut également la salle de répétition et le local des Échos de la Berwinne. C'est là aussi que répétait le groupe Beethoven (contraction de Beatles et Beethoven), célèbre groupe de bal où sévissait l'ancien bourgmestre Jean-Claude Meurens comme chanteur ainsi que feu ... Mario Guccio du groupe Machiavel. Les nouvelles infrastructures policières couvrent 156 m² et répondent aux nouvelles exigences normatives en matière de sécurité. Le bâtiment a été pris en gestion par la Commune d'Aubel via un bail emphytéotique garantissant la mise à disposition des lieux pour les 27 années à venir.

En partant d'une infrastructure bancaire – le bâtiment afficha successivement les enseignes CGER, Fortis puis BNP Paribas Fortis –, le bâtiment était relativement prédisposé à accueillir les agents de quartier.

L'armurerie dans la salle des coffres

À titre d'exemple, la salle des coffres accueille désormais l'armurerie, ainsi que les vestiaires. L'énorme porte blindée n'a pas été démontée, mais a été intégrée dans les cloisons du bâtiment.

Les agents de quartier bénéficieront d'une salle d'attente, d'un guichet sécurisé, de deux bureaux, d'un espace de rangement pour les VTT policiers ainsi que de locaux sociaux (douches, réfectoire, etc).

Les travaux - en grande partie **menés** par le service des travaux communal - ont été rondement menés afin de permettre un déménagement pour les vacances. C'est désormais chose faite : pour rencontrer vos inspecteurs de quartier, Yves Legros et Nathalie Stommen, rendez-vous désormais Place Albert 1^{er} n°13.

Le poste d'Aubel est attaché à l'antenne de Plombières. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez vous adresser à l'antenne de police de Plombières.

POSTE DE POLICE D'AUBEL

Place Albert 1^{er} n°13

4880 Aubel

Tél. : 087/37.70.55

GSM de service : 0470/86.86.90

✉ zp.paysdeherve.plombieres@police.belgium.eu



Un guichet sécurisé permet une communication optimale avec les concitoyens

Revitalisation urbaine en cours

L'ancienne gendarmerie qu'abandonnent les inspecteurs de quartier aubelois est appelée à être transformée en hôtel de 22 chambres dans le cadre de l'appel à intérêt concrétisé en 2019. Quant au jardin de la Gendarmerie, il deviendra un parc public qui connectera la Place Albert 1^{er} au nouvel Espace culturel. Un parc public répondait aux attentes citoyennes exprimées au cours des prémices de l'actuelle mandature. Le bâtiment de l'ancien centre culturel (et ancienne école communale des garçons) va être démolé pour permettre la construction de huit unités de logement.

En 2019, la autorités aubeloises ont saisi l'opportunité d'introduire un dossier de Revitalisation **urbaine** qui permettra de redessiner la zone d'équipement communautaire (arrière des places Albert 1^{er} et Nicolaï). Le dossier est conditionné à l'investissement de 2,5 millions d'euros par des partenaires privés, dont au moins la moitié dans du logement.

Une opération de revitalisation urbaine se caractérise par la mise en œuvre d'une convention associant la commune et le secteur privé. Elle vise, à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de **conventions associant la commune et le secteur privé.**

La Zone Gendarmerie, s'inscrit parfaitement dans cet objectif. Le périmètre retenu couvre largement la zone d'équipement communautaire qui va du RAVeL (les Terrasses) jusqu'à la Rue de la Bel. Les perspectives de subvention sont attractives, mais le parcours d'obtention de celles-ci est encore... long.

L'ancienne salle des coffres : on peut apercevoir l'épaisseur du blindage.



PRIMES AUX ÉTABLISSEMENTS IMPACTÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a fortement impacté nos indépendants et commerces locaux. La commune d'Aubel a décidé d'octroyer une prime pour les indépendants. Pour pouvoir en bénéficier, il faut avoir un établissement dont le siège d'exploitation est situé sur le territoire de la commune d'Aubel, avoir été contraint de fermer son établissement pendant minimum 6 mois entre le 15 mars 2020 et le 8 juin 2021.

Notez que pour les indépendants actifs dans l'Horeca, seuls ceux qui n'avaient pas de service take-away/à emporter avant le 15 mars 2020 pourront bénéficier de la prime. Montant: 300€ activité principale et 150€ activité complémentaire. Plus d'informations (rubrique règlement) sur www.aubel.be. Vous pouvez introduire **vos** questions et demandes à l'adresse finances@aubel.be

COVID-19: AVEZ-VOUS DROIT À UNE AIDE SOCIALE ?

AIDE À DESTINATION DES PERSONNES IMPACTÉES FINANCIÈREMENT PAR LA CRISE SANITAIRE

Le CPAS d'Aubel a obtenu un subside fédéral de la part du Service fédéral d'intervention sociale. Ce subside de 24.000EUR, en accord avec le Conseil de l'action sociale, sera redistribué aux personnes touchées par cette crise. Un dossier social déterminera les critères d'attribution.

Qui a droit à cette aide ?

Toutes personnes ayant eu une perte de revenus suite à la pandémie covid 19.

Les indépendants qui ont fermé leur porte durant minimum 3 mois sur l'année 2020-2021 (notamment: métiers de contact, secteurs HoReCa, culturel et événementiel)

En quoi pouvons-nous concrètement vous aider ?

Sur base du dossier social qui sera établi par nos assistantes sociales, nous pouvons prendre en charge le paiement de certaines factures impayées de 2020 et/ou 2021 (passées ou futures)...

Nous travaillerons équitablement envers chaque personne et chaque secteur pour les indépendants.

Comment puis-je prendre contact avec le CPAS ?

Nous vous invitons à prendre contact avec Raphaël Grégoire - directeur général ff du CPAS d'Aubel.

☎ 087 30 62 83

✉ raphael.gregoire@aubel.be
du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h

Ensemble,
on est plus fort.

CPAS d'Aubel
Centre Public d'Action Sociale
8, place Albert 1^{er} 4880 AUBEL
Tél. 087 30 62 80



L'HÔTEL DE MAÎTRE GAILLARD-DUPONT

Th.Lambiet

Les agents de quartier d'Aubel quittent leur "Maison de Police", l'ancienne gendarmerie sise au n° 4 de la Place Albert 1^{er}. Ce bâtiment est un bel exemple de maison bourgeoise de style néo-classique du début XIX^e siècle.

Bel « hôtel de maître » qui s'élève sur l'ancienne place du Marché, aujourd'hui place Albert 1^{er}. C'est l'exemple parfait de la maison bourgeoise de style néo-classique du premier quart du XIX^e siècle.

Ce style s'illustre par un retour à la vertu et à la simplicité des lignes. Pour cela, on s'inspire de l'antiquité grecque et romaine et on adopte systématiquement le plan géométrique. Les volumes sont simples et le décor est ramené à sa plus simple expression. On retrouve ainsi le fronton, l'œil-de-bœuf et les proportions harmonieuses. Dans les bâtiments les plus importants, on ajoute le portique, les colonnes ou les pilastres.

La maison Gaillard s'élève sur un soubassement en calcaire soigneusement appareillé. La façade présente alors trois niveaux de briques sur cinq travées. Les trois travées centrales sont regroupées formant une légère saillie, dominée par un large fronton triangulaire ouvert d'une baie en demi-lune.

Entre le rez-de-chaussée et le premier étage s'étale, sur toute la largeur du bâtiment, un large bandeau

calcaire formant larmier. La porte s'ouvre au centre, surmontée d'une imposte vitrée. Quant aux baies, elles ont un encadrement calcaire terminé dans le haut par un linteau droit et dans le bas par un appui légèrement saillant. On notera particulièrement les accoudoirs en ferronnerie aux fenêtres des deux étages.

Il faut enfin noter qu'il y avait jadis (déjà démonté en 1903 selon carte postale ancienne) un important balcon en fer forgé qui englobait les trois baies centrales du premier étage. On remarque en effet que la baie du centre était en ce temps-là une porte donnant accès au balcon.

Hypothèse: la construction à l'initiative d'un marchand de grain

Si on ne connaît pas, en ce moment, le nom du promoteur initial de ce très beau bâtiment, on peut cependant deviner qu'il était certainement un riche marchand de grains. En effet, dans la façade qui donne sur le jardin, on découvre au niveau supé-



L'hôtel de Maître Gaillard-Dupont à travers de beaux documents d'archive.
Photos : Collection Thomas Lambiet

rieur, une haute baie monte-charge rappelant que cette maison a été construite pour un marchand de grains, profession largement pratiquée par la bourgeoisie aubeloise aux siècles passés.

Le marché d'Aubel, créé le 28 août 1630, était en effet le point de rencontre de deux terroirs. Les agriculteurs du sud y apportaient chaque semaine leur laitage, leur beurre et leurs fromages, tandis que ceux du nord venaient y écouler leur récolte de grains. C'est ainsi que, sur le marché d'Aubel, était fixé le prix des grains pour toute la région.

Néanmoins, sur la matrice cadastrale du plan Popp (vers 1850), on retrouve comme propriétaire de la parcelle, monsieur Dieudonné Gaillard, rentier. Cette parcelle comprend un jardin de 62,50 ares, ainsi qu'une maison occupant 4,50 ares.

Monsieur Dieudonné Joseph Gaillard, né le 10 janvier 1796 et décédé le 21 janvier 1884, a acheté la maison d'Aubel en 1849, nous dit madame Andri, née Gaillard. Il était rentier, époux de Marie Catherine Hélène Dupont, née le 16 mars 1816 et décédée le 5 avril 1904, et père d'une famille nombreuse. Les quatre premiers enfants sont nés à Liège, lieu de leur domicile dans un premier temps.

1. Elise a épousé Léon Dewez qui fut échevin dans sa commune durant 25 ans.
2. Joseph fut curé à Geer où il fonda un hospice et un orphelinat. Il fut honoré du titre de chanoine en la cathédrale de Liège à la fin de sa vie.
3. Eugène quitta Aubel en 1864 pour être Zouave pontifical au service du Pape afin de défendre les Etats Pontificaux. Il partit pour l'Italie avec le marquis Zénon de Résimont et avec le garde-champêtre d'Aubel.
4. Dieudonné, dont on n'a aucune information. Cinq enfants sont ensuite nés à Aubel.
5. Marie, qui est morte à 22 ans et qui est enterrée avec ses parents dans la tombe du vieux cimetière d'Aubel.
6. Henri, né le 6 février 1852, fut tanneur à Liège, puis à Verviers. C'est le père de madame Andri-Gaillard.
7. Auguste qui fut bijoutier à Liège.
8. Paul qui, lui aussi, fut tanneur à Liège.
9. Adeline suivit d'abord sa mère pour aller habiter à Geer chez son oncle qui y était curé. Par après, elle épousa le docteur Viramont de Liège.



LA TOMBE FAMILIALE AU VIEUX CIMETIÈRE

Dans le vieux cimetière d'Aubel proche de l'église, on peut encore voir la tombe de la famille Gaillard-Dupont, tombe assez simple, mais très digne. Sur la pierre tombale sont gravées les armoiries de la famille Gaillard-Dupont.

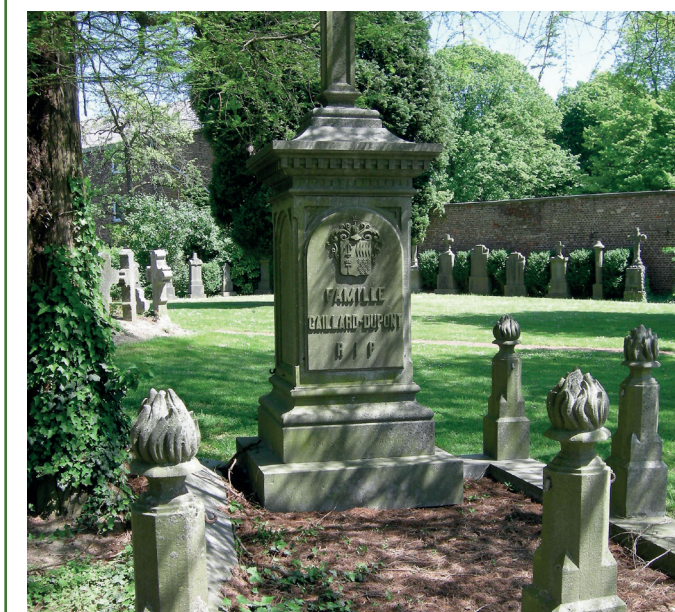
1^{er} quartier : une ancre de cendre sur fond argent.

2^e quartier : cinq faisceaux de gueule sur fond argent.

3^e quartier : un marteau couronné de cendre sur fond argent.

4^e quartier : dix lys de France argent sur fond de cendre.

Ces armoiries, dit madame Andri-Gaillard, datent du temps des Princes-Evêques de Liège. Elles ont été données à Séverin Gaillard, né à St-Remi, par le Prince-Evêque Jean-Théodore de Bavière (1773-1781). Séverin Gaillard mourut en 1783. Son fils Mathieu Gaillard, le père de Dieudonné Joseph Gaillard, était chambellan du Conseil Privé du Prince-Evêque et en fut le dernier Héraut d'arme.



La tombe familiale Gaillard-Dupont et les armoiries.
Collection Thomas Lambiet

AGRANDISSEMENT DU RÉSEAU POINTS-NŒUDS SUR AUBEL

Envie de pédaler et de découvrir nos magnifiques paysages ? Les routes et chemins du Réseau Vélo Points-nœuds Province de Liège sont sûrs et attrayants. C'est l'idéal pour la pratique de la randonnée à vélo et la découverte touristique de notre territoire. Connecté au reste de la Wallonie et aux pays et régions frontaliers (Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg, Pays-Bas, Flandre), notre réseau s'appuie sur la colonne vertébrale du RAVeL.



Le RAVeL Ligne 38 relié à l'Abbaye du Val-Dieu à travers le réseau des points-nœuds, bientôt une réalité. © F. Godelaine

À Aubel nous trouvons le point nœud n°52 situé sur le RAVeL 38 au niveau de notre emblématique locomotive, le 71 situé à la Clouse, le 7 situé à l'Abbaye de Val-Dieu. Une nouvelle liaison va venir compléter notre offre aux touristes à bicyclette : un nouveau maillage est en construction afin de relier notre RAVeL et l'Abbaye du Val-Dieu en passant par le centre (Place Antoine Ernst), la rue de Gorhez via les voies centrales banalisées. Vous voulez découvrir votre région en vélo ? Essayez les balades vélos de l'Abbaye de Val-Dieu. La balade « Val-Dieu 800 » vous offrira une balade légère tandis que la balade « Val-Dieu Grand Cru » vous rappellera nos vallons. Vous trouverez tout sur le site www.aubel.be (onglet tourisme).

Du nouveau pour notre affichage touristique

Ils sont 13 au total ! ils trônent dans nos 3 villages et permettent aux amateurs de grand air de trouver leurs chemins. Nos panneaux d'affichage de balades balisées et renseignements touristiques vont bientôt faire peau neuve également. L'Office du Tourisme et son comité ont réalisé un marché de service afin de revoir le graphisme de ces panneaux ! Usez et abusez de vos chemins de balade !

Un parcours TRAIL permanent à Aubel

Vous êtes adepte de course d'endurance ? nos régions vallonnées se prêtent fort bien à l'exercice du Trail. Bientôt à Aubel : un parcours de trail permanent. Sous l'aile de la Maison du Tourisme du Pays de Herve, les communes d'Aubel, Herve et Dalhem ont conjointement rendu un projet pilote au CGT afin de créer le réseau trails de la Maison du Tourisme du Pays Herve. Nous ne disposons pas actuellement dans notre législation touristique de balisages reconnus pour ce type d'activité. Un tel projet pilote ouvre de nouvelles portes au tourisme sportif ! À Aubel, le trail couvrira une vingtaine de kilomètres. Toutes les communes actives au sein de la Maison du Tourisme du Pays de Herve ont déjà marqué leur engouement pour la suite de ce projet et souhaitent proposer chacune leur propre parcours trail. Vous pourrez bientôt arpenter un trail sur chaque commune du plateau ! Cet immense parcours extra-trail de la Maison du Tourisme vous fera voyager à travers tout le réseau (gare à vos pieds, il fera une centaine de kilomètres celui-là).

EN BREF

Ombroïya - Vous avez suivi dans la dernière édition des Échos d'Aubel l'activité Ombroïya mise en place par les élèves de Saint-Jean-Sart. leur projet de film d'ombre a vu le jour ! Vous pouvez le visionner sur youtube.

Plaisir d'apprendre - Des jeunes en décrochage scolaire depuis le début de la crise covid ?

La FWB subsidie des projets de stage de remédiation scolaire et activités récréatives ! La commune d'Aubel, active pour les jeunes, a répondu à cet appel ! Nous organisons un stage gratuit pour les jeunes de 5e, 6e primaire et 1^{er} secondaire du 16 au 20 août 2021.

Ce stage, encadré par des professionnels, proposera un mélange d'activités récréatives (sports, jeux, bricolages) ainsi que des remédiations en mathématiques, en français, en sciences et en méthode de travail. Un bilan diagnostique sera proposé afin de cerner les difficultés de chacun. 15 places sont disponibles, ne tardez pas. Infos et inscriptions : Mélanie Baltus 0494 69 51 15 et Norine Marion 0484 52 00 24

RETOUR SUR LE TRIMESTRE ÉCOULÉ

Les trois derniers conseils en visioconférence ont eu lieu les lundis 12 avril, 10 mai et 14 juin derniers.

Les trois dernières séances du conseil communal d'Aubel se sont encore tenues en visioconférence. Les dernières du genre, avant de retrouver les débats en présentiel dans la bien nommée salle du conseil communal. Le président du conseil communal planche d'ores et déjà sur la meilleure façon de retransmettre les débats en ligne, car la diffusion des conseils communaux a connu un beau succès.

Conseil communal du 12 avril 2021

Tous les conseillers étant présents, le conseil a débuté par l'approbation du procès-verbal du conseil précédent. Le premier point portait sur la délégation de compétence du Conseil communal vers le Collège communal, le Directeur général et les responsables du service voirie et du service abattoir en matière de marchés publics ordinaires et extraordinaires. Une délégation au Collège communal pour des dépenses relevant du budget ordinaire lorsque la valeur du marché est inférieure à 100.000,00 euros hors T.V.A. et pour des dépenses relevant du budget extraordinaire, lorsque la valeur du marché est inférieure à 15.000,00 (quinze mille) euros hors T.V.A. Une délégation de 1000 euros htva au Directeur général et aux responsables du service des travaux et de l'abattoir communal. Il a été approuvé par 10 voix pour et 5 voix contre, majorité contre opposition. Les débats contradictoires ont porté sur la hauteur de la délégation accordée au service ordinaire au Collège communal. Les points suivants portaient sur deux marchés publics, votés à l'unanimité pour la désignation d'un organisme de formation chargé de dispenser des ateliers en néerlandais dans nos écoles communales pour l'année scolaire 2021-2022. Le deuxième portait sur l'adhésion au contrat-cadre pour l'assurance hospitalisation collective du Service Social Collectif pour le personnel de la Commune et du Centre public d'action sociale. Les comptes annuels (exercice 2020) de la Fabrique d'église Saint Antoine l'Hermitte de La Clouse ont également été approuvés à l'unanimité, tout comme la convention de collaboration pour la mise à disposition d'un médiateur local en matière de sanctions administratives. Le **dernier point** de la séance public portait sur une motion adoptée par tous les conseillers contre une nouvelle réduction des horaires du guichet de la gare de Welkenraedt, gare la plus proche des utilisateurs **Aubel**. Ont suivi l'approbation unanime de l'Assemblée générale d'Enodia et les arrêtés de police, avant diverses communications et interpellations.

Conseil communal du 10 mai 2021

Toujours en visioconférence et en streaming sur Facebook, tous les conseillers communaux étaient présents. Premier point au sommaire : les **conditions un marché public** conjoint pour les assurances pour le compte de la commune et du CPAS, conditions

votées à l'unanimité. À l'unanimité également, l'adhésion à la centrale d'achat du Service public de Wallonie en matière de matériel bureautique et de connectique. Les comptes communaux de l'année 2020 ont ensuite été présentés par l'échevin des **finances Benoît Dorthu (Aubel Demain)**, en bon budgetaire d'un peu plus de 60.000 € au service ordinaire, avec la constitution de provisions de 150.000 € pour risques et charges. Le compte a été voté à l'unanimité, tout comme la modification budgétaire, qui intègre divers ajustements en cours d'année ainsi que l'acquisition d'un système de pointeuse. Ont suivi diverses désignations pour représenter la commune en assemblées générales d'intercommunales, avant de terminer par les communications et interpellations.

Conseil communal du 14 juin 2021

Le dernier – espérons-le – conseil communal en non-présentiel s'est tenu le 14 juin dernier. Le président du Conseil **Frédéric Debouny (Aubel Demain)** a introduit la séance en cédant la parole à la Fondation Rurale de Wallonie (Mathilde Pauqué et Florence Wiertz) qui ont, en une demi-heure, dressé l'état des lieux de l'Opération de Développement Rural en cours (voir en page 13). Les mesures de soutien aux commerçants (350 € par commerce impacté) et aux clubs sportifs (40 € de la Région wallonne par affilié) ont emporté l'adhésion de tous les conseillers communaux. Suivaient des rapports relatifs à la gestion financière et administrative (situation de caisse et rapport de rémunération), eux aussi votés à l'unanimité. Tout comme le marché supra-communal d'audit cyclable, mené dans le cadre de Wallonie Cyclable en collaboration avec les communes d'Olné et Baelen et la Ville de Limbourg. Les primes à l'isolation décidées dans le cadre du plan POLLEC (audit énergétique, isolation des toits et remplacement des châssis) ont également été votées à l'unanimité. Unanimité toujours pour la décision de louer un hangar pour le service travaux Place RAVeL. L'avenant au bail emphytéotique relatif au bureau de police a été voté par la majorité Aubel Demain, la minorité Aubel Citoyen s'abstenant, après débats contradictoires. Les comptes 2020 du CPAS ont été votés à l'unanimité, tout comme l'adhésion du CPAS à l'intercommunale Ecetia. Le conseil communal s'est terminé sur les **communications interpellations**.

LES BÉNÉVOLES MARCHENT & RAMASSENT

Les jeunes Conseillers aubelois (membre du Conseil communal des Enfants (CCE) ont identifié plusieurs projets à mettre en œuvre au cours de leurs conseils animés par Marjorie. Et ils ont déjà mené leur première action : l'opération Marche & Ramasse, le dimanche 30 mai dernier.

Le 30 mai dernier, ils étaient un peu plus de 70 bénévoles équipés de pieds en cap par le service des Travaux pour mener l'opération Marche & Ramasse dans les chemins d'Aubel.

Une après-midi à la météo rêvée pour ramasser les déchets et commencer tout doucement à préparer le bronzage estival. L'opération s'est bien déroulée. L'événement a eu tellement de succès qu'il n'y avait plus de dossards, que trois parcours supplémentaires ont été ajoutés et qu'il même fallu couper les cookies en deux pour être certains qu'il y en aurait pour tout le monde. La quasi-totalité des enfants du CCE étaient présents et étaient venus accompagnés de leurs parents, frères, sœurs, cousins, amis...

Projets très Nature

D'autres projets sont encore envisagés par les 11 conseillers, projets où la protection de la nature occupe une place prépondérante. Rosie explique le projet de créer une balade didactique. Nathan et Emma évoquent le projet de nichoirs et hôtels à insectes. Ainsi que le développement des activités de la ludothèque de la Kan. Noémie, quant à elle, revient sur l'activité Marche & Ramasse et l'étonnante quantité de mégots laissés pour compte en pleine nature. Deux projets encore dans les cartons : un projet « soupe à l'école » et « atelier pâtisseries avec le Bailou ».

La bonne ambiance et l'écoute entre conseillers sont deux éléments qui sont soulignés par tous les membres du Conseil Communal des Enfants.



Projet Marche & ramasse : une septantaine de bénévoles ont sillonné les chemins aubelois pour y ramasser les déchets abandonnés.



ZOOM 18/25
UN SOUTIEN POUR LES JEUNES ET ETUDIANT-E-S TOUCHE-E-S PAR LA CRISE !

Tout le monde peut avoir besoin d'aide et a le droit de vivre dignement

CPAS d'Aubel
Centre Public d'Action Sociale
8, place Albert 1^{er} 4880 AUBEL
Tél. 087 30 62 80

Qu'est ce que ZOOM 18/25 ? A qui s'adresse la mesure ZOOM ?
Jobs étudiants perdus, factures en hausse, fins de mois difficiles, isolement, ... la crise COVID-19 frappe aussi la génération des 18-25 ans.
Conscient des difficultés vécues depuis un an, le gouvernement fédéral a débloqué 24 millions d'euros pour soutenir les jeunes et les étudiant-e-s. La mesure « Zoom 18/25 » est disponible jusqu'au 31 décembre 2021.
Tout le monde peut en bénéficier dès à présent, ou pour la rentrée 2021-2022 par exemple.

La mesure Zoom 18/25 concerne :
• Les jeunes de plus de 18 ans et de moins de 25 ans.
• Les étudiant-e-s de moins de 25 ans qui commencent, reprennent ou suivent des études de plein exercice.
• Les étudiant-e-s de 25 ans et plus ayant commencé leurs études avant 25 ans.
Être étudiant boursier ou percevoir des allocations familiales n'empêchent pas de bénéficier d'une aide du CPAS.

En quoi pouvons-nous concrètement t'aider ?
Sur base d'un dossier social et une analyse de tes besoins, nous pouvons intervenir sur divers frais : aide au logement (kot, charges locatives, factures d'énergie ...), aide informatique (abonnement internet, imprimante, ordinateur, ...), aide alimentaire, aide à la mobilité, ...

À qui peux-tu t'adresser ?
Prends contact avec Raphaël Grégoire - directeur général ff du CPAS d'Aubel
087 30 62 83
raphael.gregoire@aubel.be
du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h

À BICYCLETTE (AIR CONNU)



Le RAVeL Ligne 38 est la voie de mobilité active structurante de la commune d'Aubel, qu'elle traverse du Nord au Sud. © F. Godelaine

Yves Montand l'avait chanté, Aubel va le vivre ! La chanson À bicyclette sera la petite musique du film aubelois des prochaines années. Aubel a effectivement décroché une subvention de 150.000 € dans le cadre du projet Wallonie Cyclable pour déployer sa politique en faveur de la mobilité douce.

Aubel va mettre en œuvre une série d'actions visant à améliorer la pratique du vélo et son usage au quotidien. C'est dans ce cadre, et après un gros travail préparatoire mené en collaboration avec le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de Herve et le Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens (GRACQ) du Pays de Herve, que le Ministre wallon de la Mobilité Philippe Henry a octroyé à Aubel une subvention de 150.000 €.

À cette occasion, la commune va mettre en place un Comité de suivi du Plan d'Investissement Wallonie Cyclable (PIWaCy). Missions principales : coordonner la conception et la mise en œuvre du plan communal cyclable et remettre un avis sur les projets d'aménagements. Dans ce cadre, la commune lance un appel aux volontaires et recherche des cyclistes aux profils les plus divers, désireux de s'engager pour la mobilité cyclable à Aubel (voir encadré).

Vers Henri-Chapelle...

La commune d'Aubel est également à l'initiative du projet d'extension du RAVeL ligne 38 vers le Cimetière américain jusqu'à Henri-Chapelle, et reliant Hombourg à travers le Bois de Hees. Dans ce cadre, l'asbl provin-

WALLONIE CYCLABLE - COMITÉ DE SUIVI

Que vous utilisiez votre vélo comme moyen de déplacement (aller au travail/à l'école/au centre culturel/au hall sportif/au marché/chez des proches), outil de loisir (promenade) ou sportif (club cycliste, VTT), rejoignez-nous !

Le comité se réunira une fois par trimestre. Missions : coordonner la conception et la mise en œuvre du plan communal cyclable et rendre un avis sur les projets d'aménagements.

Conditions : être cycliste (les profils les plus divers sont recherchés avec pour seul impératif : la pratique du vélo !) et vouloir s'engager pour la mobilité cyclable à Aubel.

Modalités d'inscription sur : envoyez vos coordonnées par mail à benoit.dorthu@aubel.be ou par courrier à Administration communale, Place Nicolaï 1, 4880 Aubel avant le 15/7/2021, sans oublier de motiver votre candidature en détaillant vos affinités avec le vélo !

► ciale Liège Europe Métropole (le LEM) a octroyé une subvention de 150.000 € au projet mené par les communes d'Aubel, Plombières et Welkenraedt. Ce budget a permis de déterminer le tracé et permettra de procéder aux travaux préparatoires, notamment les acquisitions d'emprises au sol qui permettront de créer la voie cyclo-pédestre jusqu'à Henri-Chapelle.

Le Service Public de Wallonie (division Mobilité et Infrastructures) a d'ores et déjà budgété la mise en œuvre de cette extension du RAVeL jusqu'à Henri-Chapelle, comblant le chaînon manquant entre le Pays de Herve et l'Ostbelgien.

...et vers Mortroux en passant par Val-Dieu!

Autre projet retenu par Liège Europe Métropole (LEM): la connexion cyclable entre Aubel et Mortroux en passant par Val-Dieu. Ce projet, subventionné à hauteur de 75.000 € par le LEM et initié par les communes d'Aubel et Dalhem, a été retenu mais est encore en attente de validation par le Conseil provincial. Il permettra d'étudier le tracé de connexion entre Aubel et Val-Dieu, puis entre Val-Dieu et Mortroux, ouvrant de facto une voix cyclo-piétonne sécurisée vers Visé et la Basse-Meuse.

COURTOISE LIGNE 38

Le 2 juillet, Philippe Henry, Ministre wallon de la Mobilité, inaugurera le tronçon de RAVeL Ligne 38 courant d'Aubel à Plombières. Une réalisation saluée par tous les utilisateurs. Le revêtement en dolomie et la largeur consacrée a particulièrement séduit les cavaliers.

Si la réalisation est qualitative, la fréquentation du ruban asphalté connaît un succès qui ne se dément pas. Au point de susciter des « frottements » entre utilisateurs du RAVeL Ligne 38. Petit rappel du Monsieur sécurité routière de la Zone de Police Pays de Herve: piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de vélos électriques peuvent utiliser toute la largeur du RAVeL et ne peuvent entraver la circulation sans nécessité. Les usagers de ces chemins ne peuvent se mettre mutuellement en danger ni se gêner. Plusieurs témoignages de piétons relèvent pourtant le problème de la vitesse excessive de certains cyclistes. La règle est celle de la bonne cohabitation, en toute courtoisie.



La courtoisie est de mise sur la Ligne 38
© F. Godelaine

PRIMES ÉNERGIE

La commune d'Aubel est inscrite au programme Pollec à travers l'adhésion à la Convention des Maires le 28 décembre 2015. Notre engagement ? Réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire communal à l'horizon 2030. Un comité de pilotage composé de personnes ressources a été constitué en 2019 afin de créer un plan d'action pour atteindre nos objectifs. À partir du 1^{er} juillet 2021, La commune d'Aubel offre des primes pour la réalisation d'audits énergétiques et de travaux d'isolation de toitures et châssis. Ces 3 primes, octroyées par bien immobilier et indépendantes des revenus du demandeur, sont conditionnées à l'octroi de la prime pour audit et/ou isolation octroyée par la Région Wallonne.

deux corrections dans Primes

La commune offre un complément à ces primes régionales. Notre service Énergie est disponible pour vous aider dans vos dossiers administratifs.

- Prime audit énergétique : 200€
- Prime isolation toiture : 10€ par m² d'isolant placé et plafonnée à 750€
- Prime isolation châssis : 20€ par m² de châssis remplacés et plafonnée à 500€

Pour plus d'informations, voir notre site aubel.be et contactez Roland Fanielle / service Énergie: 087/68.01.46 roland.fanielle@aubel.be

RETOUR SUR LES CONSULTATIONS CITOYENNES

Au cours du mois de mai, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) est allée à la rencontre de la population aubeloise au cours de quatre ateliers... distanciels et numériques, mesures sanitaires obligent. Les thématiques balayaient très large: l'économie, le social, l'énergie, la culture, l'agriculture, le tourisme, le patrimoine, le logement, les infrastructures, la mobilité, la convivialité, ...

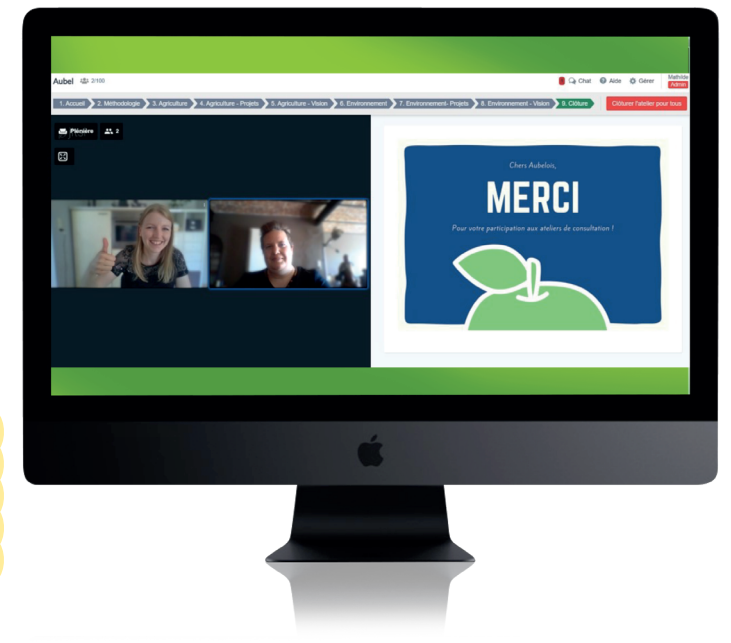
L'objectif de l'Opération de Développement Rural menée sur Aubel est de définir l'avenir des trois entités du village et imaginer des projets à réaliser ensemble pour les 15 prochaines années. L'occasion était belle pour les habitants de participer au développement de leur commune, de leurs villages, de proposer leurs idées, et ainsi de prendre part aux orientations communales pour les années à venir.

Pour la première fois en numérique

Mathilde Pauqué, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, explique comment ces rencontres se sont déroulées, au vu des restrictions sanitaires imposées: « La participation est une condition incontournable d'une opération de développement rural. Les habitants qui vivent dans la commune sont les mieux à même de poser un regard pertinent sur leur territoire ainsi que de formuler des propositions pour son avenir. » Les réunions présentiels étant proscrites, c'est via la plateforme en ligne de la FRW que ces consultations ont été organisées: « La crise sanitaire nous a obligés à réinventer notre manière de travailler, et nous avons donc opté pour des réunions sous forme d'ateliers en ligne, qui nous ont permis de rencontrer virtuellement et d'échanger avec les Aubelois. Il s'agissait de nos premières consultations via ce format », précise sa collègue, Florence Schmitz. Le bilan de ces consultations est plutôt positif, les citoyens ayant répondu présents.

Une stratégie de développement pour Aubel

L'ensemble du contenu récolté durant les différentes phases de consultation (ndlr: depuis novembre 2020) va être mis en forme par un bureau d'études indépendant, afin de proposer une ébauche de stratégie de développement à la future Commission Locale de Développement Rural (CLDR), qui examinera les propositions faites lors des consultations citoyennes et participera à l'élaboration du programme global. « Il est important que cette stratégie corresponde à la réalité vécue par les citoyens », précise Florence Schmitz.



La suite?

« Grâce à la participation des citoyens, nous disposons de suffisamment d'idées de projets pour poursuivre la réflexion », explique Mathilde Pauqué, « nous souhaitons lancer un appel aux habitants qui veulent participer à la démarche! »

Les citoyens Aubelois sont invités à s'inscrire dans la CLDR, une commission composée de citoyens et de représentants du Conseil communal afin de définir ensemble les projets à mettre en œuvre dans les années à venir. Plus d'informations et inscriptions via l'adresse mail jeparticipe@aubel.be, par téléphone 080/29.11.23 (Florence Schmitz) ou via le site web: www.aubeljeparticipe.info. Suivez également la démarche sur Facebook: Aubel je participe.

Formulaire de demande de surveillance de mon habitation en cas d'absence

Nom et prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
Commune : _____
Tél. : _____
Email : _____

Date de départ : ____ / ____ / ____
Date de retour : ____ / ____ / ____

Personne de contact (sur place)
Nom : _____
Tél. : _____
Voiture : _____
Plaque : _____

Nom : _____
Tél. : _____
Voiture : _____
Plaque : _____

Dispose des clefs ☐ oui ☐ non
Alarme : ☐ oui ☐ non

Véhicule : ☐ garage ☐ extérieur
Type : _____
Plaque : _____

Véhicule : ☐ garage ☐ extérieur
Type : _____
Plaque : _____

Chien ou animaux : ☐ oui ☐ non
Éclairage extérieur - intérieur : ☐ oui ☐ non
Volets : ☐ oui ☐ non
Voisins prévenus de l'absence : ☐ oui ☐ non
Possibilité de faire le tour de la maison : ☐ oui ☐ non
Commentaire :

Désirez-vous un feedback par email ? ☐ oui ☐ non



Divers/remarques :

Par cette demande :
> Je souhaite obtenir une surveillance de mon habitation et autorise la police à faire le tour de ma propriété et à rentrer dans mon habitation en cas de circonstances particulières.
> Je prends note que ce service offert ne donne pas lieu à un recours de responsabilités à l'égard des policiers.
> Je m'engage à prévenir mon bureau de police en cas de retour prématuré.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Zone de Police du Pays de Herve pour lutter contre le vol dans les habitations dans le cadre de la mission police veille. La base légale du traitement est la loi relative à la protection des données du 30 juillet 2018 (LPD) et plus particulièrement au titre 2 de cette loi. Le titre 2 porte sur « le traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, y compris la protection contre les menaces pour la sécurité publique et la prévention de telles menaces » ; et loi sur la fonction de police du 05 août 1992, modifiée le 09 juin 2018 (LFP). Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Zone de police du Pays de Herve. Les données sont conservées pendant : 2 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'Organe de contrôle de l'information policière <https://www.organedecontrôle.be/>

Date et signature.

RECU ET ENCODE LE	
ATTRIBUE A	

Veillez remettre ce formulaire une semaine minimum avant votre départ dans le bureau de police de votre domicile.

- BUREAU DES INSPECTEURS DE QUARTIER D'AUBEL - Place Albert 1er 13 – 4880 Aubel – 087/37.70.55
- ANTENNE DE POLICE DE HERVE - Avenue Dewandre 49 - 4650 Herve - 087 343 511
- ANTENNE DE POLICE DE WELKENRAEDT - Place de la Gare 9 - 4840 Welkenraedt - 087 343 580
- ANTENNE DE POLICE DE PLOMBIERES - Place du 3e Millénaire 3 - 4850 Plombières - 087 343 550

<https://www.police.be/5288>
<https://www.facebook.com/policepaysdeherve>

« LA ZONE DE POLICE PAYS DE HERVE » VOUS INFORME

MIEUX VAUT PRÉVENIR...

Quelques conseils pour sécuriser votre habitation

- Fermez à clef tous les accès de votre habitation y compris les abris de jardin – garage ...
- Fermez les barrières.
- Fermez toutes les fenêtres y compris les soupiraux, les coupoles...
- Ne laissez aucune clef apparente ni sur les serrures intérieures.

Donnez quelques signes visibles d'occupation

- Demandez à une personne de confiance de vider la boîte aux lettres - rentrez la poubelle - tondez la pelouse - remontez les volets si nécessaire.
- Programmez par une minuterie un allumage en soirée.
- Pensez à un système extérieur de détection de mouvement.
- Ne laissez aucun indice laissant croire à une absence; pas de mot sur la porte - pas de message sur le répondeur.
- Prévenez vos voisins de votre absence.

Dissimulez vos biens

- N'exposez pas d'objets attrayants.
- Ne gardez que le minimum de valeurs à la maison, quitte à déposer vos objets de valeurs dans un coffre à la banque.
- Renfermez vos outils - échelles.

Vous pouvez aussi

- Noter les caractéristiques de vos objets de valeur et faire une photo.
- Prendre contact avec le conseiller en prévention de la zone au 087 343 538

Et veillez à votre tour sur les habitations voisines sans hésiter à téléphoner au 101 en cas d'agissement suspect.

Bonnes vacances

BUREAU DES INSPECTEURS DE QUARTIER D'AUBEL

Place Albert 1er 13 – 4880 Aubel 087/37.70.55

ANTENNE DE POLICE DE HERVE - Avenue Dewandre 49 - 4650 Herve · **087 343 511**

ANTENNE DE POLICE DE WELKENRAEDT - Place de la Gare 9 - 4840 Welkenraedt · **087 343 580**

ANTENNE DE POLICE DE PLOMBIERES - Place du 3e Millénaire -4850 Plombières · **087 343 550**